



Bulletin de la Sabix

Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de
l'École polytechnique

58 | 2016

Autour de Charles de Freycinet

Charles de Freycinet entre la République et l'armée

Fabien Conord



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sabix/1571>

ISSN : 2114-2130

Éditeur

Société des amis de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique (SABIX)

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2016

Pagination : 51-61

ISSN : 0989-30-59

Référence électronique

Fabien Conord, « Charles de Freycinet entre la République et l'armée », *Bulletin de la Sabix* [En ligne],
58 | 2016, mis en ligne le 13 juillet 2018, consulté le 05 mai 2019. URL : [http://
journals.openedition.org/sabix/1571](http://journals.openedition.org/sabix/1571)

Charles de Freycinet entre la République et l'armée

Fabien Conord

En 1923, lorsque meurt Charles de Freycinet, âgé de 95 ans, la presse française rend hommage à cet homme orchestre de la III^e République, qui fut président du Conseil à plusieurs reprises¹. Les journalistes évoquent assez peu l'ingénieur et le scientifique (auteur d'une dizaine d'ouvrages concernant l'assainissement, la mécanique et jusqu'aux planètes²) et insistent essentiellement sur deux points : le ministre et chef du gouvernement républicain et le patriote qui exerça des fonctions de commandement militaire. La nécrologie parue dans *Le Gaulois* rappelle qu'« il a mis sur pied 600 000 hommes qui, par malheur, n'étaient point 600 000 soldats » et que « M. de Freycinet, par cela seul, mérite que dans cette guerre nouvelle pour laquelle il a plus tard préparé notre armée, les Français s'unissent pour saluer sa mémoire »³. Le monarchiste Charles Maurras écrit dans *L'Action française* qu'il « serait injuste » de refuser à ce républicain « un certain point de fixité sur un point, le patriotisme », considère que « la volonté de résistance, la volonté de guerre à laquelle Freycinet s'associait il y a cinquante ans, le marqua dès lors pour toujours » et salue le ministre de la Guerre qui « s'appliqua, semble-t-il, à défendre l'armée des offensives de la politique en donnant à l'organisation, au commandement, un peu d'autonomie »⁴. Cet hommage rendu à Charles de Freycinet n'était pas évident au regard de la première partie de sa vie. Éric Bonhomme, qui a étudié l'exercice du pouvoir en 1870, constate que Charles de Freycinet « avait le double handicap d'être civil et inconnu »⁵. À ces éléments a priori

défavorables, s'ajoute son passé politique. Comment un homme qui, en 1870, n'est ni républicain ni militaire, en vient-il à incarner, plusieurs décennies durant, le lien privilégié entre la République et l'armée ? Cette double identification découle tout à la fois de son rôle dans la guerre de 1870, de ses nombreuses années à la tête du ministère de la Guerre à la fin du XIX^e siècle mais aussi, ce qui est moins connu, du magistère qu'il exerça comme président de la commission de l'Armée du Sénat et ministre d'État pendant la Première Guerre mondiale⁶.

L'homme de 1870

La carrière de Charles de Freycinet est bouleversée par la guerre franco-prussienne. Le brillant ingénieur, polytechnicien de formation, conseiller général sous le Second Empire, propose ses services à Léon Gambetta après la capture de Napoléon III et la proclamation de la République. Charles de Freycinet veut servir à Paris, mais Gambetta le nomme préfet à Montauban, car il est déjà conseiller général dans le Tarn-et-Garonne. Freycinet objecte ses relations avec les fonctionnaires impériaux et son passé (« je serai suspect aux républicains »). Il voit juste et, « après un court séjour dans cette ville », où il rencontre « les difficultés prévues », rejoint Tours « pour collaborer à la commission d'armement »⁷. Il devient alors, le 11 octobre 1870, délégué du ministre auprès du département de la Guerre « chargé

1. Son nom complet est Charles-Louis de Saulces de Freycinet. L'appellation « Charles de Freycinet », qui correspond à l'usage contemporain, sera adoptée ici.

2. Charles de Freycinet publie notamment *Principes de l'assainissement des villes : comprenant la description des principaux procédés employés dans les centres de population de l'Europe occidentale pour protéger la santé publique*, Paris, Dunod, 1870, X-428 p., *Traité de mécanique rationnelle, comprenant la statique comme cas particulier de la mécanique*, Paris, Mallet-Bachelier, 1858, 2 vol., *Sur les principes de la mécanique rationnelle*, Paris, Gauthier-Villars, 1902, VIII-167 p., *De l'analyse infinitésimale, étude sur la métaphysique du haut calcul*, Paris, Mallet-Bachelier, 1860, XVI-261 p., puis Paris, Gauthier-Villars, 1881, 2^e édition, XIV-239 p. ou *Les planètes télescopiques : application de la théorie de Laplace*, Paris, Gauthier-Villars, 1900, 21 p.

3. *Le Gaulois*, 16 mai 1923.

4. Charles Maurras, « La politique », *L'Action française*, 16 mai 1923.

5. Éric Bonhomme, *La République improvisée : l'exercice du pouvoir sous la Défense nationale, 4 septembre 1870-8 février 1871*, préface de Jean-Marie Mayeur, Saint-Pierre-du-Mont, Eurédit, 2000, p. 173.

6. Cet article s'appuie principalement sur les archives privées de Charles de Freycinet (conservées à l'École polytechnique), les débats parlementaires et les souvenirs des principaux protagonistes (Charles de Freycinet lui-même mais aussi Abel Combarieu, Émile Deshayes de Marcère, Félix Faure, Bernard Lavergne, Raymond Poincaré, Alexandre Ribot).

7. Charles de Freycinet, *Souvenirs 1848-1878*, Paris, Delagrave, 1912, p. 114-116.

de diriger les services en son lieu et place dans les limites qui lui sont tracées par le ministre ». Cette période marque de façon indélébile son itinéraire personnel et son parcours politique.

Un technicien reconnu

Plusieurs historiens insistent sur la complémentarité entre Léon Gambetta et Charles de Freycinet. Pour Pierre Barral, le ministre, « homme des impulsions volontaires, non de l'application minutieuse [...] trouve dans son délégué un responsable méthodique et autoritaire, doué à la fois de compétence technique et de capacité gestionnaire »⁸. Bruno Marnot estime quant à lui que si « Gambetta incarne le jacobinisme et la ferveur patriotique », Freycinet « revêt la figure de l'organisateur rationnel et appliqué », qui rappelle Lazare Carnot⁹. Ces qualités sont en grande partie liées à sa formation intellectuelle et à son expérience professionnelle. Aussitôt en place, il fait appel à des cadres de chemins de fer, des polytechniciens et ingénieurs des Ponts¹⁰. Cette forte présence de polytechniciens peut résulter d'un sentiment de corps et d'une pratique de réseau mais vérifie aussi l'association encore classique entre « l'homme du progrès technique » et « celui de l'art militaire » et permet enfin l'expression de leurs sentiments républicains à une cohorte de jeunes ingénieurs jusque-là prudents¹¹.

Un stratège contesté

Sa puissance de travail et ses facultés d'organisation font de lui le principal artisan de la poursuite du conflit, aux côtés de Gambetta pour qui « fonder la République et gagner la guerre » sont deux « tâches consubstantielles ». Charles de Freycinet intervient dans les choix militaires, se différenciant des généraux de l'Empire, attachés à la guerre de siège, par sa conception d'une guerre dynamique. En novembre et décembre 1870, il écarte

d'Aurelles de Paladines et commande l'armée de la Loire, sans rencontrer un grand succès mais en obérant fortement ses relations avec les militaires de haut rang, ce qu'explique ainsi Jacques Desmarest :

« Lorsqu'il avait tout étudié, tout ordonné, tout résolu dans son cabinet, Freycinet croyait presque avoir remporté des victoires et volontiers il accusait les généraux d'impéritie si ses ordres n'étaient pas entièrement exécutés. Il y avait là beaucoup de présomption et de parti pris qui gâtèrent bientôt les rapports entre le cabinet du ministre et les chefs militaires »¹².

Ces divergences et son implication provoquent les foudres de ceux qui considèrent que la guerre aurait pu s'achever plus tôt ou être conduite différemment. C'est pourquoi une commission d'enquête est mise en place. Les témoignages sont contrastés. Le général d'Aurelles de Paladines voit en lui « le mauvais génie de notre patrie », Martin des Pallières et Chanzy se montrent très critiques eux aussi. Le général Borel, chef d'état-major de l'armée de la Loire, s'inscrit en faux et estime qu'« il faut rendre justice à l'administration de la guerre du 10 octobre, elle a rendu de grands services et a fait tout ce qu'il était matériellement possible de faire » et conclut que Freycinet « sous le titre modeste de délégué à la Guerre, a rendu d'immenses services dont on ne lui est pas reconnaissant, parce qu'il n'a pas réussi »¹³. Son action à la tête de la délégation militaire constitue d'abord en effet un handicap pour la carrière politique de Charles de Freycinet : battu aux élections qui suivent, il est l'objet des critiques émanant de la majorité conservatrice¹⁴. Elle est aussi l'élément qui lui permet de se légitimer aux yeux des républicains rétifs devant cet ancien élu de l'Empire : en 1876, pour être investi comme candidat aux élections sénatoriales par un congrès républicain, il use de son action au service de la Défense nationale comme d'un argument¹⁵. La même année, il devient rapporteur de la loi sur la réorganisation de l'armée. Émile Deshayes de Marcère, homme politique alors actif, estime dans son analyse des débuts de

8. Pierre Barral, *Léon Gambetta. Tribun et stratège de la République (1838-1882)*, Toulouse, Privat, 2008, p. 69.

9. Bruno Marnot, *Les ingénieurs au Parlement sous la III^e République*, préface de François Caron, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 36.

10. Éric Bonhomme, *La République improvisée...*, *op. cit.*, p. 97.

11. Bruno Marnot, *Les ingénieurs au Parlement sous la III^e République*, *op. cit.*, p. 37.

12. Jacques Desmarest, *La Défense nationale 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1949, p. 276.

13. Éric Bonhomme, *La République improvisée...*, *op. cit.*, p. 172-173.

14. La publication chez Lévy en 1871 de *La guerre en province pendant le siège de Paris 1870-1871. Précis historique* est un moyen pour Charles de Freycinet de proposer une lecture flatteuse de son bilan pendant le conflit.

15. *La République française*, 23 janvier 1876. Sur l'usage politique par Charles de Freycinet de son action durant la Défense nationale, voir la dernière partie de cet article.

la III^e République que « M. de Freycinet avait pour lui les souvenirs de la défense nationale, à laquelle il avait été associé de très près dans la direction des affaires de la guerre 1870-1871 »¹⁶.

L'épisode de 1870 le conduit aussi, en dépit et peut-être à cause même de ses heurts avec l'institution militaire, à s'attacher à la grandeur de l'armée. Il ne cesse plus dès lors, tout au long de sa carrière parlementaire et ministérielle, de lui apporter un soutien inconditionnel, qui se manifeste notamment lorsqu'il est ministre de la Guerre.

Le ministre de la Guerre

Charles de Freycinet devient le premier civil ministre de la Guerre sous la III^e République. Il exerce cette fonction de 1888 à 1893 puis en 1898-1899¹⁷. Il est l'un des ministres les plus sollicités par les parlementaires en quête d'une affectation favorable pour leurs électeurs ou leurs proches. Ces demandes émanent même d'adversaires aussi prononcés que Christophe Thivrier, maire de Commeny et premier député socialiste de l'Allier qui, en 1890, intervient auprès de Freycinet afin que son fils Alphonse « soit incorporé à Paris et non à Constantine comme le demande la feuille de route »¹⁸. Plus que les pratiques politiques de terrain, ce sont ici son action gouvernementale et ses relations avec l'armée qui retiennent l'attention¹⁹.

Un maître organisateur

Charles de Freycinet se montre extrêmement actif dans l'exercice de ses fonctions. L'ancien ministre des Travaux publics qui a donné son nom à un célèbre plan d'aménagement ferroviaire et à un gabarit de péniche en raison de sa politique en matière de transports durant les années 1880 se préoccupe immédiatement des questions logistiques. Le service des chemins de fer est organisé par la loi du 28

décembre 1888; il dépend du 4^e bureau de l'état-major mais aussi, à partir de sa création en juillet 1889, du 5^e régiment du génie. C'est Charles de Freycinet, ministre de la Guerre de 1888 à 1893, qui oriente dix lignes stratégiques à deux voies vers la frontière orientale. Elles sont achevées en 1895²⁰. C'est également lui qui préside à l'allongement du service militaire à trois ans en 1889-1890 puis qui réorganise, par la loi du 19 juillet 1892, les régiments de réserve. Il contribue à la modernisation de l'équipement militaire en faisant adopter par l'armée le fusil Lebel et le canon de 75 modèle 1897. En 1899 enfin, un projet de loi Freycinet établit un classement des fortifications en trois catégories, en fonction de leur importance stratégique.

Ces multiples actions font l'objet d'un vibrant éloge post-mortem de la part du maréchal Foch en 1928: « J'en arrive aux années si bien remplies, si profitables à l'armée et au pays, pendant lesquelles Freycinet a conservé le portefeuille de la Guerre, 1888-1893. Ces cinq années ont été un bienfait national. Ministre de la Guerre, il n'a qu'un but, mettre notre armée au niveau de sa grande tâche; qu'un souci, améliorer et compléter notre organisation militaire »²¹.

Après ces fortes paroles (« un bienfait national »...), Ferdinand Foch détaille l'action de Charles de Freycinet, qu'il crédite de la réorganisation du Conseil supérieur de la Guerre (en 1888), de la création des stations magasins (destinées à emmagasiner et entretenir des vivres), de l'obtention de crédits supplémentaires pour la fabrication de munitions d'artillerie et d'infanterie²². Il insiste sur les transports et le fait que Freycinet ait mis « à la disposition du Ministre toutes les Compagnies de chemins de fer, organisation qui fera ses preuves en 1914 – avec quel succès! ». En effet, le ministre de la Guerre produit dès 1890 un rapport sur l'importance déterminante des voies de communication pour la mobilisation²³. Foch évoque aussi le développement des fortifications et le fait que le ministre ait toujours consulté les Comités d'armes, « dont

16. Émile Deshayes de Marcère, *Histoire de la République de 1876 à 1879*, seconde partie: *Le Seize mai et la fin du septennat*, Paris, Plon, 1910, p. 194.

17. Charles de Freycinet accède au ministère de la Guerre après les premières grandes lois de réorganisation de l'armée (sur ce sujet, Jean-François Chanet, *Vers l'armée nouvelle: République conservatrice et réforme militaire, 1871-1879*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006).

18. André Sérézat, *Ernest Montusès*, Nonette, Créer, 1987, p. 45.

19. Un résumé de son action ministérielle est fourni dans ses archives (École polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 24/3220 et 3221).

20. Jean-Charles Jauffret, dans André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, tome 3: *De 1871 à 1940*, Paris, 1992, p. 26.

21. <http://annales.org/archives/x/freycinet.html#foch>.

22. Comme le résume Jean-Charles Jauffret, « un bon ministre, comme le général de Cissey, en poste de 1871 à 1876 avec une interruption d'un an, ou Charles de Freycinet, à la Guerre de 1888 à 1893, est celui qui défend pied à pied son budget ». Jean-Charles Jauffret, dans André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, op. cit., p.16.

23. École Polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 24/3226, rapport au président de la République sur la sécurité des voies de communication pour la mobilisation, 7 juillet 1890.

il sait suivre les avis ». Cette dernière indication est d'importance car l'écoute des militaires constitue le second point crucial du succès de Freycinet dans ses fonctions au ministère de la Guerre et explique en partie sa longévité.

Des relations harmonieuses avec l'institution militaire

Contrairement à l'hiver 1870-1871, où Charles de Freycinet avait heurté les généraux dans la conduite du conflit, il fait preuve durant ses années au ministère de la Guerre d'une volonté permanente d'entente avec l'institution. Il s'attache à donner à l'armée les moyens financiers de son fonctionnement tout en laissant une large place à l'initiative des militaires dans leur gestion. Cette attitude lui vaut les compliments posthumes de Ferdinand Foch qui salue en 1928 l'homme qui a substitué « à l'état-major du Ministre, soumis aux fluctuations ministérielles, l'état-major de l'Armée, à la tête duquel il place le général de Miribel ». Foch ajoute à ses propos, non exempts d'antiparlementarisme, que Charles de Freycinet, « ennemi de l'arbitraire et du favoritisme, en même temps que soucieux du moral de l'officier », « confie l'avancement aux commissions de classement, s'interdisant et interdisant l'inscription d'office aux tableaux d'officiers plus jeunes que le dernier retenu par ces commissions ». Autrement dit, le ministre limite l'intervention du pouvoir politique dans la gestion des carrières militaires. Une telle pratique concourt certainement, aux yeux de nombreux gradés, autant que « la sagesse de ses conceptions et la solidité des organisations qu'il a su faire », à l'appréciation décernée par Foch de « plus grand ministre de la Guerre de la République française avant 1914 ». ... Voilà qui autorise Freycinet à affirmer au sujet de l'armée française pendant la campagne pour les élections sénatoriales de 1891 qu'elle « a bien voulu m'adopter, quoique je fusse étranger à ses origines »²⁴. L'homme politique hésite aussi à sévir envers un militaire qui prend goût à l'action ministérielle, le général Boulanger. En mai 1887, Charles de Freycinet

renonce à former un nouveau gouvernement. Le député Bernard Lavergne commente : « Probablement Freycinet ne s'est pas senti assez énergique pour renvoyer Boulanger »²⁵. L'épisode passe relativement inaperçu mais anticipe quelque peu son attitude prudente – voire timorée – lors de l'Affaire Dreyfus.

Charles de Freycinet abandonne le ministère de la Guerre en 1893, mais conserve son aura chez les militaires et préside en 1898 la Commission de l'Armée du Sénat²⁶, ce qui incite le président de la République à songer à lui en 1898 pour occuper une nouvelle fois le poste alors si sensible de ministre de la Guerre, en pleine Affaire Dreyfus. Félix Faure écrit alors : « Je compte beaucoup sur l'habileté de Freycinet »²⁷. Comme le souligne l'auteur de sa notice dans le *Dictionnaire des parlementaires français* (1889-1940), « l'acceptation d'un tel portefeuille, en de semblables circonstances, constitue une preuve de dévouement »²⁸. Il faut d'ailleurs toute l'insistance de Félix Faure auprès de Freycinet pour qu'il accepte le ministère de la Guerre où, « quoique probablement convaincu de l'innocence de Dreyfus, Freycinet va totalement manquer d'énergie face à son entourage militaire et finira par démissionner (5 mai 1899) », commente Bertrand Joly²⁹. Sa réticence à affronter l'armée sur le sort du capitaine accusé ne constitue pas le seul point de divergence avec le président du Conseil et celui de la République. Ce dernier émet des commentaires très sévères sur l'attitude de son ministre de la Guerre lors des tensions avec l'Angleterre. Il écrit que « M. de Freycinet que la responsabilité effraie, demande qu'on informe également » les rapporteurs du budget des préparatifs de mise en défense de la France³⁰. Félix Faure rencontre alors les présidents de la Chambre et du Sénat et se montre agacé par la conduite de Charles de Freycinet qui tient à « déposer un projet de loi - rédigé d'ailleurs dans un sens très discret et très prudent – et qu'il préférerait se retirer que d'avoir une autre attitude »³¹. L'affaire se règle finalement avec la complicité des rapporteurs du budget mais elle illustre tout à la fois la tendance à brocarder Freycinet

24. École Polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 15/2542, discours prononcé devant les électeurs de la Seine, 29 décembre 1890.

25. Bernard Lavergne, *Les deux présidences de Jules Grévy 1879-1887*, Paris, Librairie Fischbacher, 1966, p. 433.

26. http://www.senat.fr/table-nominative-archives/de_saulces_de_freycinet_louis1713r3/3R/1898.html.

27. Félix Faure, *Journal à l'Élysée 1895-1899*, éd. Bertrand Joly, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Éditions des Équateurs, 2009, p. 355.

28. *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, PUF, 1968, p. 1744.

29. Félix Faure, *Journal à l'Élysée 1895-1899*, op. cit., n.1, p. 355.

30. *Ibid.*, p. 374.

31. *Ibid.*, p. 377-378.

pour sa pusillanimité et son attachement aux principes du parlementarisme, mis à l'épreuve durant la Première Guerre mondiale.

Le 5 mai 1899, Charles de Freycinet donne sa démission de ministre de la Guerre. Sa décision est motivée par un incident survenu à la Chambre à la suite de la suspension du cours du dreyfusard Georges Duruy à l'École polytechnique (dont il fut élève). Le secrétaire général de l'Élysée, Abel Combarieu, observe l'événement avec attention. Il note que « *la Chambre ne lui a pas témoigné le respect qu'elle devait à un homme de son âge et à ses longs services; il en a été ulcéré; il a quitté la salle des séances et remis sa démission au président du Conseil* ». Selon Abel Combarieu, le président de la République Émile Loubet « *l'a fait appeler dans la soirée, lui a représenté combien sa démission était inopportune et serait mal interprétée* », mais « *rien n'a fait fléchir le ministre* » qui estime avoir « perdu toute son autorité » : « *C'est comme si j'avais reçu un coup sur la tête* », aurait-il déclaré. Le témoin commente que Charles de Freycinet ne convainc pas avec cette explication, « *inévitabile rançon d'une légendaire habileté!* ». Abel Combarieu remarque que, « *si la Chambre a manqué de déférence, elle n'a pas dépassé la limite de ses inconvenances ordinaires; bien plus, au moment même M. de Freycinet a ramassé son dossier et quitté la tribune en déclarant qu'on l'empêchait de s'expliquer, personne ne l'interrompait* ». La rumeur met sa démission sur le compte de son entourage familial mais aussi sur sa réticence à sévir contre « *les fautes aujourd'hui avérées de certains officiers de l'État-major général (Gonse, de Pellieux, du Paty de Clam)* »³². Au ministère de la Guerre, Charles de Freycinet s'efforce en effet de conduire une politique d'équilibre, peu consensuelle en ces temps de crise politique. Il interdit l'affiliation des militaires à la Ligue de la Patrie française mais, attaché à l'opinion de l'armée, refuse de sanctionner les plus antidreyfusards de ses officiers. Il suspend le cours de Georges Duruy, tout en le défendant quand même à la Chambre des députés le 5 mai³³. Pris entre les feux croisés des deux camps, il préfère se

retirer, se cantonnant dès lors dans un rôle de sage au Sénat, où il préside à nouveau la Commission de l'Armée dès 1900³⁴, fonction qu'il exerce également en 1914, au moment de l'entrée en guerre.

Le Nestor de la Première Guerre mondiale

Dans le discours d'hommage qu'il prononce en 1928, le maréchal Foch vante l'action de Charles de Freycinet durant la Première Guerre mondiale :

*Aux heures graves de 1914, Freycinet n'eut qu'un désir, se dévouer. On mit heureusement à contribution, pour le service du pays, toute son expérience, j'ajouterai, sa sagesse et son talent. Appelé à prendre part aux travaux des Commissions de l'Armée et des Affaires étrangères du Sénat, il y consacre toute son activité*³⁵.

C'est effectivement de son poste d'observation privilégié (la présidence de la Commission de l'Armée du Sénat) que l'ancien chef du gouvernement, alors âgé de 86 ans (il est né en 1828), peut voir débiter la guerre.

Le président de la Commission de l'Armée

Fabienne Bock écrit que la Commission de l'Armée profite de la présidence exercée par Charles de Freycinet car il « *lui assure aussi la considération liée à son nom* »³⁶, celui de l'ancien délégué de 1870, de l'ancien ministre de la Guerre respecté de l'armée et le poids politique d'un ancien président du Conseil. Son passé de chef de la Défense nationale aux côtés de Gambetta, expérience unique parmi les hommes politiques de 1914, lui vaut d'être rapidement consulté. Dès l'été 1914, Georges Clemenceau conseille ainsi au président de la République, Raymond Poincaré : « *Vous feriez bien d'écrire à M. de Freycinet. Il a quatre-vingt-six ans, il a été ministre de la Défense nationale en 1870 et, pour lui, c'est un peu la même guerre qui continue* », ce que fait aussitôt le chef de l'État qui reçoit immédiatement

32. Abel Combarieu, *Sept ans à l'Élysée. Avec le président Émile Loubet*, Paris, Hachette, 1932, p. 13.

33. Vincent Duclert, « La République devant l'armée. Les ministres de la Guerre pendant l'Affaire Dreyfus (1894-1899) », dans Olivier Forcade, Éric Duhamel, Philippe Vial (dir.), *Militaires en République 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie politique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 613-643, p. 634-636.

34. http://www.senat.fr/table-nominative-archives/de_saulces_de_freycinet_louis-1713r3/3R/1900.html.

35. <http://annales.org/archives/x/freycinet.html#foch>.

36. Fabienne Bock, *Un parlementarisme de guerre 1914-1919*, préface de Jean-Jacques Becker, Paris, Belin, 2002, p. 156.

une réponse « *par un billet dont l'écriture, remarquable d'aisance et de jeunesse, [lui] inspire une envieuse admiration* »³⁷.

Clemenceau, autre survivant de 1870 (il était maire de Montmartre lors du déclenchement de la Commune), affiche volontiers un grand respect pour Charles de Freycinet, mais peut également faire preuve de vivacité à son encounter. C'est le cas en janvier 1915, lorsque Freycinet accepte de présider une commission instituée par le ministère de la Guerre pour étudier les moyens d'améliorer les services de santé militaire. Georges Clemenceau considère que cette initiative ministérielle vise à dépouiller le Parlement de ses prérogatives : « *la commission Freycinet [...] sera célèbre dans l'histoire des tentatives obliques contre le régime parlementaire* »³⁸. L'attaque apparaît quelque peu injuste car Charles de Freycinet, sénateur depuis 1876, veille à faire respecter les principes du parlementarisme durant le conflit. Il se montre ainsi extrêmement attaché au double contrôle exercé par les deux Chambres. C'est pourquoi il refuse en février 1915 les propositions de réunion commune du général Pédoya, qui préside la commission de l'Armée de la Chambre des députés, « *au motif qu'elle serait inconstitutionnelle* »³⁹. Sous l'impulsion de Charles de Freycinet, fidèle à son passé, la commission de l'Armée du Sénat concentre ses travaux sur l'amélioration et l'accroissement de la production d'armements : le premier semestre 1915 en témoigne, avec 21 rapports, notamment sur les poudres et explosifs (au contenu sévère envers le gouvernement⁴⁰), la fabrication des fusils, l'état des chargements dans les munitions de guerre, l'artillerie en campagne, l'artillerie à grande puissance, le matériel d'artillerie lourde, les éclatements des pièces d'artillerie... Charles de Freycinet est remplacé à la tête de la Commission de l'Armée en 1915 par Louis Boudenoot⁴¹ puis par Georges Clemenceau. Ce dernier ne lui en sait pas forcément gré, comme le relève Raymond Poincaré : « *Clemenceau a déjà ouvert le feu contre le nouveau cabinet, particulièrement contre Freycinet et Léon Bourgeois. Cette atti-*

tude malveillante ne l'a pas, d'ailleurs, empêché d'être nommé, en remplacement de Freycinet, président des commissions sénatoriales de l'armée et des affaires extérieures »⁴².

Le ministre sans portefeuille

Le 26 juillet 1915, Émile Combes conseille à Raymond Poincaré de changer de ministère pour attribuer la direction du gouvernement à Aristide Briand et lui dit : « *Prenez Freycinet, comme ministre sans portefeuille* »⁴³. Cette suggestion est reprise à son compte par le républicain socialiste René Viviani qui cherche à intégrer dans son cabinet « *des membres considérables du Sénat qui n'auraient pas de portefeuille, mais apporteront au gouvernement le secours de leur expérience et l'appui de leur autorité* »⁴⁴. Il échoue et démissionne en octobre 1915. C'est finalement Aristide Briand qui mène l'opération et fait entrer au gouvernement une cohorte d'anciens présidents du Conseil (Léon Bourgeois, Émile Combes, Jules Méline et Charles de Freycinet). Dans ses souvenirs du conflit, Alexandre Ribot commente : « *On imagina de tirer de l'oubli le titre de ministre d'État, qui répondait sous l'Empire à une fonction toute spéciale, et qui en Belgique équivaut à une sorte d'honorariat pour les ministres qui ont mérité cette distinction. Chez nous, le ministre d'État devait être en réalité un ministre sans portefeuille, prenant part aux délibérations du Conseil, mais n'ayant pas la main aux affaires* »⁴⁵. Le 27 octobre 1915, Raymond Poincaré note que « *Briand a décidé Freycinet et Léon Bourgeois à devenir ministres d'État* » mais une difficulté surgit, car la présence de Louis-Jean Malvy au ministère de l'Intérieur cause des difficultés à la droite⁴⁶, ce qui nécessite « *une démarche des bureaux des groupes radicaux de la Chambre des députés – et sur le témoignage des collègues de M. Malvy qu'il n'avait apporté aucun esprit sectaire dans ses fonctions de ministre, qu'au contraire il avait fait tous ses efforts pour maintenir l'union, M. de Freycinet et ses collègues ne s'opposèrent plus à ce qu'il restât à la place Beauvau* »⁴⁷.

37. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome V : *L'invasion 1914*, Paris, Plon, 1928, p. 68.

38. *L'homme enchaîné*, 10 janvier 1915. Cité par Fabienne Bock, *Un parlementarisme de guerre 1914-1919*, préface de Jean-Jacques Becker, Paris, Belin, 2002, p. 130.

39. Fabienne Bock, *Un parlementarisme de guerre 1914-1919*, op. cit., p. 136.

40. Ce rapport est disponible en ligne (http://www.senat.fr/histoire/1914_1918/pdf/69%20S%20Commissions%20generales/Armee/Rapports/FR_SE_NAT_069_S_113/1_09-04-1915_BERENGER.pdf).

41. C'est celui-ci qui préside en mai-juin 1915 les audits du gouvernement devant la Commission de l'Armée (http://www.senat.fr/histoire/1914_1918/commission_de_larmee/auditions.html).

42. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome VII : *Guerre de siège 1915*, Paris, Plon, 1931, p. 224.

43. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome VI : *Les tranchées 1915*, Paris, Plon, 1930, p. 345.

44. Alexandre Ribot, *Lettres à un ami, souvenirs de ma vie politique*, Paris, Bossard, 1924, p. 135-136.

45. *Ibid.*, p. 136.

46. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome VII : *Guerre de siège 1915*, op. cit., p. 205 et 209-210.

47. Alexandre Ribot, *Lettres à un ami, souvenirs de ma vie politique*, op. cit., p. 137.

Devenu ministre, Charles de Freycinet se montre plus réservé envers les initiatives des sénateurs et députés que lorsqu'il présidait la commission de l'Armée. Le 12 février 1916, il s'entretient avec le président de la République durant « *trois à quatre heures* ». Il s'inquiète « *des exigences croissantes des Chambres en ce qui concerne le contrôle parlementaire aux armées* », « *craint que pour flatter la Chambre, le général Gallieni n'accorde trop de facilités aux députés* » et estime qu'il faudrait « *réglementer le plus tôt possible les conditions du contrôle en spécifiant que toute mission devra avoir un objet déterminé et que les députés ne devront, en aucun cas, formuler leurs critiques devant les officiers et les soldats* »⁴⁸. Le 19 février 1916, Gallieni, ministre de l'Armée, propose au Conseil des ministres de « *coordonner, sous une direction unique, tous les services qui s'occupent de la guerre économique* ». Raymond Poincaré propose aussitôt, approuvé par l'assistance, de confier cette responsabilité à Charles de Freycinet. Celui-ci se montre réservé. Il s'en explique l'après-midi auprès du président de la République : « *Il m'a dit qu'il craignait que la tâche ne fût trop lourde. 'Quand je suis entré dans le cabinet, a-t-il ajouté, je n'avais pas l'intention de rester. J'ai voulu faciliter la tâche de Briand et me retirer au bout de deux ou trois mois. Je suis resté, surtout à cause de la question du commandement, qui me préoccupe, et à cause de vous, pour ne pas vous abandonner dans des heures aussi difficiles. Mais je crains toujours d'être forcé à prendre du repos'* ». Le chef de l'État parvient à convaincre le vieux ministre de rester en place, tout en admettant qu'il ne prenne pas en charge la mission envisagée le matin. Charles de Freycinet accepte de continuer à siéger et ajoute « *qu'il fera tout ce que lui permettront ses forces* »⁴⁹. L'année 1916 correspond d'ailleurs à un passage délicat pour l'homme de 88 ans. Le 24 février, Raymond Poincaré note que « *Freycinet, encore grippé, n'assiste pas au conseil* »⁵⁰. Le 27 février, le président de la République rend visite à son ministre, « *toujours un peu souffrant. Il est atteint de bronchite; il me reçoit dans sa chambre à coucher; il a, d'ailleurs,*

l'esprit aussi lucide que jamais. Il trouve qu'au Nord de Verdun nos renforts arrivent, comme toujours, avec trop de lenteur. Il est inquiet de l'attitude de Gallieni »⁵¹. Le 4 mars, lors d'une nouvelle visite, Raymond Poincaré rencontre un homme « *guéri de sa congestion pulmonaire, mais atteint de sciatique et de lumbago. Il craint, dit-il, que ce ne soit chronique, et il a quatre-vingt-dix ans* »⁵². Toujours le même, du reste, au point de vue intellectuel, s'intéressant à tout, l'esprit très lucide et la mémoire très fidèle »⁵³. Le 11 mars, « *Freycinet, qui est souffrant* » est toujours absent au conseil des ministres⁵⁴. Le 23 mars 1916, René Viviani qui se montre sévère envers la commission des Finances du Sénat, n'ose toutefois pas citer son responsable Justin de Selves, « *à cause de son oncle Freycinet* », précise Poincaré⁵⁵. Le 25 mars, le vieil homme est de retour et, « *très lucide, très actif* », siège au conseil de Défense nationale⁵⁶. Dès le 29 mars 1916, il témoigne son irritation de ne pas avoir été invité à la Conférence des Alliés, « *alors que Bourgeois y assistait* ». Charles de Freycinet, pourtant ministre sans portefeuille, déclare « *que cette élimination lui enlève de l'autorité dans le gouvernement et vis-à-vis du général en chef* »⁵⁷. Les vieilles rivalités avec Léon Bourgeois, président radical-socialiste du Conseil à la fin du XIX^e siècle, ne semblent pas totalement effacées, tandis que l'orgueil blessé du vieux responsable politique s'exprime aussi. Il revient à la charge le 1^{er} avril 1916, indiquant à Poincaré que Briand ne l'a pas informé de la composition française à la Conférence des Alliés, ce à quoi le président répond, « *en riant* », que c'est certainement « *la timidité qui a empêché Briand de s'expliquer vis-à-vis de vous. – Croyez-vous? a répondu ironiquement Freycinet* »⁵⁷. Raymond Poincaré doit convaincre Aristide Briand d'aller s'excuser auprès de Charles de Freycinet. Le 4 avril, le président du Conseil rend compte de sa démarche et ajoute qu'il a proposé à Freycinet « *de représenter la France à la prochaine conférence économique. Freycinet a accepté, 'en rougissant de joie'. Freycinet, de son côté, me dit: 'Eh bien! j'ai vu Briand, nous avons triomphé de sa timidité.'* »⁵⁹

48. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome VIII: Verdun 1916, Paris, Plon, 1931, p. 64.

49. *Ibid.*, p. 74-75.

50. *Ibid.*, p. 83.

51. *Ibid.*, p. 91.

52. En réalité, Charles de Freycinet, né en 1828, a 88 ans.

53. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome IX: L'année trouble 1917, Paris, Plon, 1932, p. 422.

54. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome VIII: Verdun 1916, *op. cit.*, p. 117.

55. *Ibid.*, p. 135.

56. *Ibid.*, p. 141.

57. *Ibid.*, p. 150.

58. *Ibid.*, p. 155.

59. *Ibid.*, p. 161.

Le 11 mai 1916, ses ennuis de santé reparaissant, Charles de Freycinet annonce à Poincaré qu'il est forcé d'aller se soigner loin de Paris, qu'il restera absent pendant trois mois et qu'il va être obligé de donner sa démission parce que, dit-il, un ministre doit remplir ses fonctions ou se démettre, et aussi parce qu'il redoute de se trouver, en son absence, solidaire de certaines décisions prises à son insu.

Le chef de l'État tente de le convaincre « qu'un ministre d'État peut très bien s'absenter sans que personne n'y trouve rien à redire, que, du reste, un ministre d'État est un conseiller permanent »⁶⁰.

Charles de Freycinet se retire en décembre 1916. En 1928, Ferdinand Foch commente sobrement : « Les forces humaines ont des limites ». Il ajoute que l'ancien chef de gouvernement demeure toutefois suffisamment actif et vif pour avoir « la joie d'assister à la victoire et la suprême consolation de saluer le retour à la mère-patrie des provinces perdues. Glorieuse réparation, qu'il avait toujours espérée et dont il pouvait se féliciter d'avoir été un des meilleurs artisans »⁶¹. Le 11 juillet 1919, Charles de Freycinet est même élu membre de la commission chargée de l'étude des projets concernant les affaires étrangères, thème crucial en cette sortie de guerre⁶².

Un augure écouté ?

Dans ses volumes de souvenirs, Raymond Poincaré se fait l'écho des conceptions du vieux sénateur, acteur de 1870 et ancien ministre de la Guerre, sur le déroulement du premier conflit mondial.

En 1914, le front oriental constitue la première préoccupation de Charles de Freycinet. Le 11 août 1914, il écrit à Raymond Poincaré : « je voudrais voir les Russes, avec leurs quatorze corps d'armées mobilisés depuis le 26 juillet et leur cavalerie, franchir la frontière autrichienne et avancer dans le territoire. C'est le seul moyen d'empêcher – et peut-être est-il

trop tard – l'Autriche d'envoyer plusieurs corps d'armée sur notre frontière, ce qui nous mettrait en état d'infériorité trop grande. Les Allemands peuvent déjà opposer vingt-trois corps à nos vingt; l'accession des corps autrichiens fera trop pencher la balance. »⁶³. Freycinet continue à prêter attention à la Russie. Le 18 avril 1916, il insiste en Conseil des ministres sur la nécessité d'envoyer une mission auprès de Nicolas II pour une meilleure coopération⁶⁴. Deux jours plus tard, il déclare le corps expéditionnaire à Salonique « intangible » et « demande qu'on ne revienne pas sans cesse sur ce qui a été décidé »⁶⁵. Le 2 juin, il exprime toutefois la crainte que « les Russes ne cherchent à prolonger la guerre au-delà de nos forces » et souhaite « qu'on pût décider la Russie à abandonner ses prétentions sur Constantinople. Mais comment convaincre la Russie? Freycinet croit qu'on pourrait l'aborder par l'Angleterre »⁶⁶.

L'ancien ministre de la Guerre fait également connaître son opinion au président de la République sur ses successeurs. Le 12 février 1916, il se montre sévère sur Gallieni : « Il a fait sa sortie, l'autre jour, à la Chambre, pour se donner l'apparence d'une barre de fer, et, en même temps, il flatte les députés, leur cède sur tout, rejette sur Joffre toute la responsabilité de ce qui peut leur déplaire. Je crois qu'il a les plus hautes ambitions, les plus hautes... Au ministère de la Guerre, il a fait circulaire sur circulaire pour paraître simplifier les formalités et réformer les abus. En réalité, il n'a rien fait et ne fait rien. Il ne songe qu'à jeter de la poudre aux yeux. Il m'inquiète. Pour moi, si le gouvernement laissait toucher à Joffre, je m'en irais. Je sais bien que Joffre n'est pas parfait, mais a-t-on un général plus parfait à mettre à sa place ? Le Parlement n'accepterait pas Castelnau, à cause de la politique. Alors qui ? »⁶⁷. Le 8 mars 1916, il fait dire à Poincaré par le chef de cabinet de ce dernier « qu'il recommande Lyautey pour le ministère de la Guerre, définitivement ou, au moins, à titre intérimaire »⁶⁸. Le 9 mars, le président de la République évoque ce poste avec Aristide Briand, alors chef du gouver-

60. *Ibid.*, p. 215.

61. <http://annales.org/archives/x/freycinet.html#foch>.

62. *Journal Officiel*, Sénat, 11 juillet 1919, p. 1129.

63. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome V : *L'invasion 1914*, Paris, Plon, 1928, p. 69.

64. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome VIII : *Verdun 1916*, *op. cit.*, p. 182.

65. *Ibid.*, p. 189.

66. *Ibid.*, p. 254.

67. *Ibid.*, p. 65.

68. *Ibid.*, p. 113.

nement. Il estime que deux civils seulement peuvent y prétendre (Barthou et Freycinet) et penche pour Lyautey; Briand objecte à Barthou « *le peu de goût qu'a pour lui la Chambre* » et à Freycinet « *sa vieillesse* »⁶⁹. Le 14 mars, Poincaré revoit Briand qui « *penche maintenant pour la nomination d'un général à la Guerre* », ce que le président de la République commente ainsi : « *Il a vu Freycinet qui paraît l'avoir convaincu* »⁷⁰.

Charles de Freycinet est moins entendu dans ses avis sur les généraux. Très critique envers Pétain (le 11 avril 1916, il « *répète que nous perdons tous les jours du terrain et que le général Pétain ne réagit pas assez* »⁷¹), il soutient en revanche fermement Joffre. Le 19 février 1916, il déclare à Raymond Poincaré qu'« *il s'en irait, si l'on touchait au commandement de Joffre* »⁷². Le fait est qu'il se retire en décembre 1916, au moment où Joffre démissionne (le 22 décembre 1916), sans toutefois que son retrait puisse être mis au seul compte de cet élément, puisque l'âge et la fatigue contribuent aussi à sa décision. Le polytechnicien est plus heureux dans son analyse du conflit. La nécrologie de *L'Écho de Paris* en fait justement le rappel : « *Son rôle pendant la guerre ? Il fut de ceux qui en avaient prévu la longueur et qu'elle serait une guerre d'usure; un de ceux aussi qui ont le plus contribué à renforcer le matériel...* »⁷³. Le 6 avril 1916, il insiste ainsi « *pour que le général de Lamotte soit nommé inspecteur général de l'artillerie* »⁷⁴.

Charles de Freycinet joue aussi un rôle de référence politique, et pas seulement militaire. Dans ses souvenirs de la Première Guerre mondiale, Alexandre Ribot met au compte du vétéran patriote son acceptation de la présidence du Conseil : « *Après mes premières consultations, j'étais à peu près décidé à refuser le ministère. J'ai voulu avoir les conseils de M. de Freycinet. J'ai été le voir, et il m'a si fortement remontré que j'avais le devoir, coûte que coûte, de répondre à l'appel du président de la République, que je me suis résolu à marcher sans trop avoir l'œil aux dangers qui me*

menaçaient »⁷⁵. Publié l'année de la mort de Freycinet, ce témoignage est peut-être un peu enjolivé au profit de sa mémoire et du désintéressement proclamé de son auteur, mais témoigne néanmoins de l'aura persistante déjà repérée dans les propos de Clemenceau à Poincaré en 1914.

Un argument de campagne électorale

Charles de Freycinet réalise une brillante carrière parlementaire, l'une des plus longues de la politique française, puisqu'il siège au Sénat durant 44 ans, de 1876 à 1920. Au cours de ses campagnes électorales, il use souvent d'arguments techniques, liés à son action parlementaire et ministérielle en faveur de la région parisienne. En 1900, dans le contexte – difficile pour lui – de l'Affaire Dreyfus, sa profession de foi est presque entièrement consacrée aux questions économiques et sociales et à l'aménagement de Paris et de sa banlieue. Il évoque successivement la démolition du mur d'enceinte, l'établissement de tramways de pénétration, la rétrocession du Champ de mars à la ville de Paris, l'assainissement de Paris et de la Seine⁷⁶, l'adduction des eaux du Loing et du Lunain, son rôle dans l'obtention et l'organisation de l'Exposition universelle de 1900⁷⁷. Toutefois, l'évocation de son action durant la Défense nationale, voire de sa politique ministérielle au département de la Guerre, constitue presque systématiquement l'élément qu'il met le plus en avant dans ses professions de foi.

Conseiller général du Tarn-et-Garonne sous le Second Empire, Charles de Freycinet adresse une lettre aux habitants du canton de Nègrepelisse le 3 octobre 1871. Il n'y fait pas preuve d'une grande solidarité avec les choix opérés durant la Défense nationale :

Je n'ai pas été partisan de la guerre à outrance. J'ai été le délégué du ministre de la Guerre, mais je n'ai pas fait partie du gouvernement;

69. *Ibid.*, p. 114.

70. *Ibid.*, p. 122.

71. *Ibid.*, p. 176.

72. *Ibid.*, p. 74-75.

73. *L'Écho de Paris*, 16 mai 1923.

74. Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome VIII : Verdun 1916, *op. cit.*, p. 166.

75. Alexandre Ribot, *Lettres à un ami, souvenirs de ma vie politique*, *op. cit.*, p. 163.

76. Charles de Freycinet a des titres à faire valoir en la matière : l'assainissement est de longue date l'une de ses préoccupations, puisque, sous le Second Empire déjà, il a publié de multiples études sur le sujet (*Rapport sur l'assainissement industriel et municipal en Belgique et en Prusse en 1865*, *Rapport sur l'assainissement industriel et municipal en France en 1866*, *Rapport sur l'emploi des eaux d'égout à Londres et sur l'emploi des dites eaux en agriculture en 1867*, *Principes de l'assainissement des villes en 1870*).

77. École Polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 15/2589, lettre aux électeurs de la Seine, 19 janvier 1900.

par conséquent, je n'ai jamais eu à me prononcer sur la question de guerre ou de paix. Mon seul rôle a été, tant que la guerre durait, d'organiser la défense de mon mieux, pour l'honneur et les intérêts de mon pays.

Sans doute conscient de l'aspiration des populations à la paix, il affirme que « *loin de vouloir la guerre de nouveau* », il est « *convaincu que la France a besoin d'une paix profonde pour réparer ses désastres* » et que « *ceux qui l'excitent aujourd'hui pour attaquer l'Italie la poussent à la ruine* ». Il conclut en déclarant : « *je hais la guerre et les révolutions. Je veux conserver ce qui existe, en l'améliorant seulement d'une manière pacifique* »⁷⁸. Au lendemain du conflit, Freycinet tente donc de se démarquer d'une Défense nationale impopulaire, sans succès d'ailleurs puisqu'il est battu dans le Tarn-et-Garonne. Il change d'attitude au milieu des années 1870 lorsqu'il candidate pour la première fois aux élections sénatoriales de 1876, dans la Seine il est vrai, plus sensible aux souvenirs de l'exaltation patriotique de 1870 que le Sud-Ouest où il a connu la défaite. Il considère dans ses souvenirs avoir rencontré, « *la plupart du temps, un accueil assez sympathique* », ce qu'il justifie précisément par son action de 1870 :

*Les souvenirs de la guerre étaient encore vibrants; l'Assemblée nationale n'était pas populaire. Quand je racontais, d'une part, ce que j'avais fait aux côtés de M. Gambetta, d'autre part les odieuses enquêtes qui avaient essayé de ternir cet effort, mes paroles éveillaient chez mes interlocuteurs un écho chaleureux. Ils se déclaraient prêts à accorder à la Délégation de la province une juste réparation*⁷⁹.

C'est d'ailleurs de son passé dans cette fonction qu'il tire sa légitimité devant les grands électeurs républicains de la Seine, réunis le 22 janvier 1876 et dont certains se méfient de cet ancien conseiller général du Second Empire, républicain de fraîche date :

Messieurs, si je suis venu tard à la République, j'y suis entré par la grande porte et j'ai reçu

*le baptême, non de l'eau, mais du feu. Car c'est dans la fournaise ardente de la Défense nationale que pendant cinq mois j'ai lutté pour mon pays, avec mon cœur, avec mes facultés, avec toutes mes forces. Ce que j'ai fait, ce n'est pas à moi de le dire; mais mon maître et ami, M. Gambetta, témoignera si j'ai rempli mon devoir tout entier. C'est cette Défense nationale qui est le motif, la cause, l'explication de la candidature que j'ai posée devant vous*⁸⁰.

Le 30 janvier 1876, *Le Moniteur universel* évoque son action en 1870; Léo Joubert écrit : « *Il ne nous déplairait pas que les conservateurs se joignissent cette fois-ci aux républicains les plus avancés pour reconnaître, en donnant leurs suffrages à M. de Freycinet, des services, non pas politiques, mais nationaux, et qui eurent pour objet la défense du territoire, la résistance à l'invasion* »⁸¹.

Lors de ses réélections, Charles de Freycinet mentionne régulièrement son action à la tête de la Défense nationale. En décembre 1890, il en fait d'ailleurs la colonne vertébrale de sa carrière politique :

*Mes chers concitoyens, c'est sous les auspices de la Défense nationale que je me suis présenté à vous en 1876. C'est encore sous les auspices de la défense nationale que je me présente à vous aujourd'hui. Vous jugerez si vous devez m'accorder vos suffrages en souvenir de mes services passés et en considération de ceux que je puis rendre encore*⁸².

En 1900, il rappelle qu'« *associé à l'héroïque effort de la France en 1870, j'ai été, en souvenir de cette tâche, honoré de vos suffrages en janvier 1876 et, depuis cette époque, c'est-à-dire depuis la fondation du Sénat, je n'ai pas cessé d'être votre représentant au sein de cette Assemblée.* »⁸³ L'ancien ministre de la Guerre, pris dans les tourmentes de l'Affaire Dreyfus, est d'ailleurs soutenu par une partie de la presse conservatrice au nom de sa proximité avec l'armée. L'on peut lire dans les colonnes du journal *Le Gaulois* que

78. École Polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 14/2376, lettre aux habitants du canton de Nègrelisse, 3 octobre 1871.

79. Charles de Freycinet, *Souvenirs*, volume 1 : 1848-1878, *op. cit.*, p. 324-325.

80. *La République française*, 23 janvier 1876.

81. *Le Moniteur universel*, 30 janvier 1876.

82. École Polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 15/2542, discours prononcé devant les électeurs de la Seine, 29 décembre 1890.

83. École Polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 15/2589, lettre aux électeurs de la Seine, 19 janvier 1900.

« lors de son long passage au ministère de la Guerre, où toute l'armée le respectait, il avait été le promoteur de toutes les institutions excellentes que le marquis de Galliffet s'évertue à démolir. Il avait notamment institué ce conseil supérieur, qui était la garantie des soldats contre les politiciens, et qu'un

soldat, devenu l'instrument des politiciens, a fait disparaître »⁸⁴. En décembre 1908 encore, Freycinet écrit : « mon rôle politique vous est connu ; il a commencé en 1870, à la Défense nationale, et s'est poursuivi depuis lors sous vos yeux »⁸⁵.

Conclusion

En 1870, Charles de Freycinet cherche à mettre une armée au service de la France et de la République. Au cours de sa longue carrière parlementaire et ministérielle, il se met ensuite au service de la France et de l'armée, jusqu'à ménager les chefs de cette dernière au détriment de ses convictions personnelles (pendant l'Affaire Dreyfus) et à mettre sous le boisseau une part de ses principes parlementaristes (durant la Première Guerre mondiale). Il demeure avant tout l'homme de 1870, celui d'une année terrible dont il fut l'ordonnateur final, arrivé trop tard pour en changer le cours. Cette expérience de la défaite marque à jamais Freycinet, explique -sinon justifie -

la primauté accordée ensuite à l'armée dans ses préoccupations et autorise Émile Picard à déclarer dans son éloge funèbre à l'Académie française le 11 février 1926 :

*quelque jugement que l'Histoire prononce sur certains points de son œuvre, le délégué de 1870 qui, en des circonstances désespérées, réussit à organiser la défense nationale, le ministre de la guerre qui mit notre armée au niveau de sa tâche nous apparaît dès aujourd'hui comme ayant bien mérité de la Patrie*⁸⁶.

84. *Le Gaulois*, 29 janvier 1900.

85. École Polytechnique, Fonds Freycinet, IX FR 15/2591, lettre aux électeurs de la Seine, 25 décembre 1908.

86. <http://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-de-emile-picard>. Ce discours sur Charles de Freycinet est par ailleurs acidulé, ce qui fait ressortir d'autant le compliment sur la guerre de 1870. Sur le genre de l'éloge funèbre, concernant des scientifiques plus particulièrement, Arnaud Saint-Martin, « Autorité et grandeur savantes à travers les éloges funèbres de l'Académie des Sciences à la Belle Époque », *Genèses*, 2012/2, n° 87, p. 47-68.